



Compte-rendu de la réunion du 23 novembre, 15h30-17h, *en visioconférence*

Réunion du groupe-pays Maroc de Cités Unies France

Présents :

François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire, Président du groupe-pays Maroc de CUF

Delphine Bennassy, Vice-Présidente de la Région Centre-Val de Loire

Virginie Rouquette, Directrice générale de Cités Unies France

Jean-François Collin, Région Centre Val de Loire

Emmanuelle Davignon, Région Centre-Val de Loire

Lisa Bonnet, Région Centre-Val de Loire

Nadia Hachimi Alaoui, Université internationale de Rabat

Florence Mouton, AFD

Rémy Hallégouët, France Volontaires

Thomas Lanvin, Cités Unies France

Mélodie Boissel, Ps-EAU

Salah Bourdi, Président du Cercle Eugène Delacroix

Habiba Bigdate, Vice-présidente du Cercle Eugène Delacroix

Flora Schmidlin, GESCOD

Simon Perrin, ADEFRAMS

Constance Bonduelle, Adjointe au Maire, Ville de Bourges

Fabienne DELETANG, Elue REI, Ville de Rezé

Mohammed El Ghazili, Conseiller municipal de la Ville de Nancy

Céline Rohart, Amiens métropole

Moumtaez Ben Mabrouk, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis

Clémence Vidal, Région Occitanie

Elsa Guglielmetti, Région Auvergne-Rhône Alpes

Maëva Le Guidec, Région Centre-Val de Loire

Nicole Groleau, Région Auvergne-Rhône Alpes

Clara Afecto, Ville de Lille

Marta Joughier, Département d'Ille-et-Vilaine

Maddy Leglaive, Région Grand Est

Davina Derain, Ville de Chambéry

Chambéry Solidarité internationale

Brenda Milani, Ville de Nice/Métropole Nice Côte d'Azur

Joséphine Fouquet, Ville de Nice

Anne-Louise Knapnougel, Montpellier Méditerranée Métropole

Sabrina Barkate, Montpellier Méditerranée Métropole

Bérénice Guerin, Département des Yvelines

Dominique Ginouves, Ville de Marseille

Sandrine Faucon, Grand Angoulême

Excusés :

Anne-Marie Reingold, MEAE DAECT

Elodie Martellière, MEAE DAECT à Rabat

Elsa Benzaquen-Navarro, Ambassade de France au Maroc
Phillipe Lepape, Maire de Thorey-Lyautey
Kathleen Guillou, Thorey-Lyautey

I) Accueil et introduction

Mot du président du groupe-pays, François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire

M. le président François Bonneau a rappelé l'importance de cette réunion consacrée à l'actualité de la relation bilatérale franco-marocaine dans un moment assez particulier de nos relations. Un point d'actualité sera fait sur la coopération décentralisée franco-marocaine. Cette réunion est également dédiée à la préparation des Assises.

François BONNEAU a également rappelé l'importance de l'association Cités Unies France dans le soutien constant apporté aux collectivités françaises en coopération décentralisée et a invité les collectivités présentes à ne pas hésiter à se rapprocher de Cités Unies France dans le cadre de leur action internationale.

Mot de la Directrice générale de Cités Unies France, *Virginie Rouquette*

Virginie Rouquette, Directrice générale de Cités Unies France a expliqué que cette réunion spécifiquement est amenée à être un espace de dialogue entre collectivités françaises uniquement, en vue de la préparation des Assises. Elle a insisté sur le contexte de cette réunion, marquée par une dégradation, peut-être silencieuse, des relations franco-marocaines. Pour expliquer les raisons de cette dégradation, comment elle peut ou pourrait affecter nos relations décentralisées, le groupe-pays Maroc a pu bénéficier des éclairages de Nadia Hachimi Alaoui.

II) Point d'actualité sur la relation franco-marocaine

Décryptage de l'actualité par Madame Nadia HACHIMI ALAOU, professeur à l'Université internationale de Rabat (15 minutes)

Nadia Hachimi Alaoui a été présentatrice de l'émission « Eclairages » (2005-2010) et de l'émission « Dans les coulisses » (2014-2018), ancienne journaliste correspondante Maroc au journal Libération (2007-2009) et envoyée spéciale en Tunisie. Elle est l'auteure d'une thèse soutenue en 2019 à l'Université Aix-Marseille intitulée « Gouverner l'incertitude. Les walis de Casablanca (2001-2015) ».

[Les propos ci-après n'engagent que leurs auteurs et sont présentés ici tels qu'entendus]

La crispation des relations franco-marocaines se matérialise ces derniers mois par absence de réunions de haut niveau à la suite de la réélection de M. Macron, qui dans la tradition se fait immédiatement après une visite en Algérie.

2^e signe, dans sa matérialisation, le départ d'Hélène Le Gall, ambassadrice de France, sans qu'elle ne soit remplacée¹, même chose côté marocain.

Ce à quoi, il faut rajouter la question des visas qui a alimenté de fortes controverses par médias interposés...

On a l'habitude de relations qui peuvent connaître des bas (Mitterrand – Hassan II). Est-ce qu'on est face à une crise conjoncturelle avec des irritants diplomatiques ou est-ce qu'on est dans une phase de

¹ Christophe LECOURTIER, ancien Directeur Général de Business France, a été nommé Ambassadeur de France au Maroc par décret du Président de la République le 15 décembre 2022.

reconfiguration plus profonde des relations franco-marocaines ? Beaucoup s'accordent à dire qu'on est dans un peu des deux. Cette dégradation traduit des transformations côté sociétal et politique en France et au Maroc.

1ere transformation : « l'effet Trump » sur la diplomatie marocaine : question du positionnement sur le Sahara, questions des visas et des OQTF (Obligations de quitter le territoire français). La diplomatie marocaine s'appuie sur la position du Conseil et sur le langage onusien depuis 2017. Le Conseil reconnaît la solution marocaine sur le Sahara occidental comme une solution politique. Les partenaires reprennent ce langage diplomatique.

Avec Trump, il y a eu une rupture dans le langage diplomatique. Le Maroc a renoué les liens avec Israël (Accords d'Abraham) à la fin du mandat de M. Trump, en contrepartie, il y a eu un soutien américain qui s'est traduit par un changement de langage diplomatique. La solution marocaine s'est renforcée avec le soutien de Trump. Le Maroc a modifié en 2021 sa position vis-à-vis de ses partenaires historiques de manière implicite, souhaitant que la France s'aligne sur ce changement diplomatique en crédibilisant la solution marocaine. La France rétorque qu'elle n'a pas changé sa position (calée sur la position onusienne) rétorquant que la France soutenait le Maroc dans ses votes à l'ONU ; engendrant des crises dans la relation franco-marocaine. L'Allemagne a changé son langage diplomatique. Changement fort de l'Espagne en mars 2022, le premier ministre est revenu sur la position espagnole en reconnaissant la solution marocaine comme étant l'unique solution sur le Sahara.

Une fuite dans le Parisien et probablement orchestrée (ou interprétée comme telle) a énervé le Maroc : Darmanin sur le refus du Maroc de récupérer ses ressortissants qui font l'objet d'une OQTF, amenant les autorités françaises à réduire le nombre de visas. Or, il y a une tradition entre le Maroc et la France à ne pas faire étalage des différents publiquement sans qu'il y ait les canaux pour les régler. De plus, on note un usage électoraliste en France et médiatisation de ce cas, prenant en otage le Maroc d'enjeux politiques.

Cette crise est conjoncturelle et structurelle.

- Conjoncturelle, car les relations sont maintenant marquées par un silence pesant côté marocain depuis la réélection de M. Macron. Il y a eu un changement profond dans les liens entre les élites France-Maroc et il y a aujourd'hui peu de relais à faire le lien entre les deux pays. On assiste à un affaiblissement des canaux diplomatiques. Traditionnellement, les amis du Maroc ou de la France sont issus des partis historiques (M. Macron n'est pas d'un parti ancien) et sont actuellement inaudibles. Il y a eu un renouvellement des cercles de pouvoir. Il y a eu également une réforme du quai d'Orsay qui a alimenté la crise ; de hauts-fonctionnaires qui connaissaient bien le Maroc ne sont pas audibles. Idem au Maroc avec une centralisation autour du ministre des AE lui-même et donc de hauts-diplomates inaudibles alors qu'ils auraient pu faire le lien. La relation franco-marocaine est traditionnellement basée sur des relations personnelles entre les deux chefs d'Etat français et marocains. On note aussi un penchant très technocratique de Macron s'est retrouvé dans le choix de l'ambassadeur de France.
- Structurel, car changement de perception dans l'opinion publique, phénomène souterrain avec la question des visas avec période étudiante. Un point à souligner qui n'est pas un détail : la question de la francophonie et le succès des cours de langues française des Instituts français au Maroc très prisés par les étudiants et personnes intéressées pour s'installer en France. Il y a actuellement un boycott silencieux des Instituts français, perceptible de façon tangible. Changement structurel bien plus profond et qui a des incidences et touche pour la première fois l'opinion publique, dont on observe un glissement.

Questions de la salle.

Réaction de François Bonneau : Intervention très intéressante. Fait part de son dernier déplacement au Maroc pour le salon du cheval d'El Jadida. Observe que les deux Etats sont tout de même favorables à faire perdurer les relations entre territoires et indique l'importance à donner de la vie aux accords et aux coopérations décentralisées franco-marocaines.

Question de Mohammed El Ghazili, conseiller municipal de Nancy : Voyez-vous une sortie à cette crise ?

Réponse : Bien sûr, il y aura de prochaines rencontres de haut niveau, qui sont en cours de discussion mais elles doivent se faire autour d'annonces. Cette crise est de l'ordre conjoncturelle et concerne la dimension politique qui est toujours au cœur de la relation franco-marocaine. La question fondamentale est que la France doit clarifier ce qu'elle appelle la francophonie et sa traduction politique. Au niveau des centres urbains et villes moyennes, les coopérations décentralisées sont un levier important et peuvent s'emparer de la francophonie et du rapport France-Maroc, qu'on laisse trop aux gouvernements des deux Etats. C'est aussi lié à la situation des collectivités locales vis-à-vis de l'Etat marocain.

Réaction de François Bonneau : beaucoup de collectivités françaises font des coopérations décentralisées sur l'appui à la décentralisation, et sujets très présents comme la transition écologique, souvent une dimension de développement économique, d'aménagement du territoire, de recherche et d'échanges d'étudiants. Il faut aussi s'intéresser au Maroc présent dans nos collectivités, pas seulement les étudiants marocains mais aussi les familles marocaines présentes. La diaspora ne fait pas que dupliquer les tensions entre nos deux pays. Tout cela concourt à maintenir une qualité relationnelle. Faut faire vivre l'espace libre laissé par la qualité des relations historiques entre les deux Etats.

III) Actualité de la coopération décentralisée franco-marocaine

Partage des éléments transmis par l'Ambassade de France, *par Thomas Lanvin (CUF)*

Un comité de pilotage du dispositif conjoint d'appui à la coopération décentralisée franco-marocaine a eu lieu le 20 septembre 2022 à la suite d'un premier comité de pilotage franco-marocain sur les Assises, organisé par CUF.

4 projets ont été retenus :

- Projet de la Région Nouvelle Aquitaine / Région Souss Massa : « Coopération Souss Massa / Nouvelle Aquitaine »
- Projet de Montpellier Méditerranée Métropole- Occitanie- Hérault et l'Intercommunalité de l'Argen : « Appui à la valorisation de la production du terroir de la Vallée de l'Argen portée par les coopératives artisanales et accompagnement à la définition d'une identité « Terroir Vallée de l'Argen »
- Projet de la commune de Thorey Lyautey et la commune d'Aït Sedrat Sahl Al Gharbia : « Développement des filières agricoles équitables bio et durables sur le territoire des communes d'Aït Sedrat Sahl Al Gharbia au Maroc et Thorey Lyautey en France. »
- Projet Commune de Meknès / Ville de Cenon : « Au fil de l'eau, l'évolution féminine du monde de la construction »

- AAP 2023 du Fonds conjoint : du 14/12 au 7/3. A priori peu de changement de règlement, le grand changement du dernier AAP ayant été l'inclusion d'une réglementation permettant d'encourager la participation de collectivités rurales.

- Toujours pas de Wali à la tête de la DGCT

- Salon international de l'Agriculture au Maroc : les dates ne sont pas déterminées officiellement, mais ce sera probablement début mai.

- Rappel : L'Ambassade de France et la DAECT, par l'intermédiaire d'Elodie Martellière, sont à la disposition des CTF pour faciliter l'organisation de leur mission au Maroc. Idem pour l'obtention des visas lors de délégations officielles marocaines invitées en France, à condition de s'y prendre bien à l'avance.

IV) Assises

- Point d'information général,

Un répertoire des coopérations décentralisées franco-marocaines a été construit par Cités Unies France. Il est en cours de relecture par le MEAE. De ce répertoire et des thématiques traitées par les coopérations décentralisées franco-marocaines, découlent plusieurs thématiques d'intérêts relevées :

1. l'environnement, le climat, la biodiversité, la gestion des déchets, l'eau et l'assainissement
 2. le développement économique, l'entrepreneuriat et l'innovation
 3. l'échange de pratiques professionnelles entre pairs et le renforcement des capacités
 4. l'éducation, de la jeunesse et de la formation
 5. la culture, du patrimoine et de l'artisanat
- Brainstorming sur les thématiques à aborder durant ces Assises

L'enjeu du numérique est également un enjeu pour l'avenir des coopérations décentralisées notamment sur les questions relatives à la jeunesse notamment. Mais cette thématique est trop réductrice par rapport à l'ensemble des coopérations décentralisées franco-marocaines.

Le but des Assises est déjà de mettre en valeur et faire un retour sur les bonnes expériences de coopération décentralisée mais aussi d'élargir le cercle des collectivités à celles qui sont intéressées pour se joindre à des actions de coopérations. C'est pour cela qu'il faut prendre des thématiques porteuses et intéressant les collectivités françaises et marocaines.

Cercle Eugène Delacroix, déplacement au Maroc, maire de Rabat : proposer de travailler sur la francophonie (concours d'éloquence avec des lycées des deux pays). Vice-présidente de la Région de Casablanca est en recherche de collectivités territoriales pour travailler sur les thématiques de leur choix.

Virginie Rouquette, cette thématique de la démocratie participative via la francophonie est très intéressante.

La Région Occitanie ne travaille pas encore sur l'eau mais le sujet de l'eau et enjeux liés à l'eau devraient avoir une place sur laquelle mettre l'accent.

Mélodie Boissel, Ps Eau, manifeste son intérêt pour travailler sur ces enjeux. Le sujet du renforcement de capacités entre pairs est une composante importante des enjeux liés à l'eau et pourrait être traité, surtout dans les zones rurales au Maroc car ce sont des associations d'usagers qui gèrent leurs structures d'eau et il y a un enjeu à développer les capacités de ces structures locales. Ce sujet doit soulever les enjeux liés à la sécurisation des ressources en eau dans un contexte de changement climatique.

Réaction de François Bonneau : Il conviendrait d'associer une thématique de fonds avec une méthodologie de mise en œuvre, non pas seulement récitée froidement mais autour d'un échange participatif, d'échanges entre pairs.

Enjeux de la jeunesse sont importants. A travers une thématique, on pourrait avoir une préoccupation importante sur la coopération décentralisée au service de la jeunesse, surtout quand les jeunes sont mobilisées pour les enjeux climatiques et la mise en œuvre de la transition écologique.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes : La région ne travaille pas encore sur l'eau mais sujet pertinent dont on s'emparera lors du renouvellement de convention avec la région Rabat Salé Kenitra. Il serait intéressant de se pencher sur ce sujet.

Virginie : faire une pré-proposition : positionner 3-4 sujets pour être l'objet d'ateliers pour ces Assises.

Réaction de François Bonneau : Rien n'empêche que les CTF puissent échanger dessus avec leurs partenaires marocains pour voir ce qui peut être fait et collecter les attentes des collectivités marocaines ; attentes à faire remonter à Cités Unies France.

France Volontaires rappelle l'importance de maintenir de bonnes relations avec nos partenaires, société civile comprise.

Réaction de François Bonneau : On pourrait faire comme indiqué en prenant une thématique (eau) allée à un sujet de fond (préservation de l'environnement, changement climatique). On a indiqué des cibles de population (Jeunes), des cibles de méthodes (approche participative, volontariat, etc) en mettant en avant les méthodes collaboratives que l'on souhaite mettre en place avec les collectivités marocaines.

V) Conclusion

Pour conclure, François Bonneau se félicite de la dynamique de coopération après la relance nécessaire des relations après la pandémie. Il se satisfait des choses qui émergent grâce aux moyens financiers mis en place par les deux Etats. Il partage son envie que les collectivités puissent se retrouver au salon de l'agriculture marocain qui est un événement particulier. Aujourd'hui a été une nouvelle étape d'avancement dans la préparation des Assises que l'on souhaite pouvoir organiser au second semestre 2023. Merci au soutien constant de Cités Unies France et à bientôt pour la suite de ce travail.